

LA PROCHAINE REUNION du Club se tiendra :

le jeudi 16 janvier 1997

à partir de 20h.15 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30

- Minicauserie : "Procurations, Taxi-Post, Changements d'adresse et Protêts" par Daniel Goffin, président du club philatélique de Jodoigne.
- Distribution des nouveautés par André Clusman.
- Tombola animée par Jean Deraed :

Belgique : N° 863/67 * - Reine Elisabeth.....	1750 BEF
Belgique : N° 743/47 ** - Antituberculeux	700 BEF
Belgique : N° 842/44 * - UNESCO.....	560 BEF
Belgique : N° 807/10 ** - Centenaire Epaulette.....	210 BEF
Belgique : N° 623/24 * - Prisonniers	200 BEF
Belgique : N° 631/38 * - Secours d'Hiver	175 BEF
Belgique : N° 1278/83 - 1286/89 - 1304/05 **.....	145 BEF
Belgique : 1454/60 ** - C.R. + J.O.	135 BEF
Belgique : N° 1599/1600 + 1605/07 ** - Festival + Belgica	110 BEF
Belgique : N° 2161/62 ** - C.R.....	95 BEF
Tchéquie : N° BF 119/120 **	415 BEF
France : N° 1089/90 * - C.R.	50 FRF
Saint-Marin : 4 FDC mars et mai 1996.....	295 BEF
Pays-Bas : N° 745/46 **	18 FRF
Suède : N° 829/30 - 878/79 ** - Roi Carl XVI Gustav.	13 FRF

COTISATIONS

La cotisation pour 1997 est fixée à 250 BEF (gratuite pour les moins de 25 ans). Elle pourra encore être réglée lors de la réunion de janvier.

On peut également verser au compte 556-0191470-53 "Cotisations-Club philatélique - Wavre.

Si une croix figure ci-contre, cela signifie que nous n'avons pas encore reçu votre cotisation pour 1997.

Si vous désirez continuer à être membre du club et recevoir régulièrement le bulletin, ne tardez pas à vous mettre en règle de cotisation.



COTISATIONS.

La cotisation pour 1997 reste fixée à 250 BEF. Elle est gratuite pour les moins de 25 ans. Elle pourra être réglée lors des réunions de novembre, de décembre et de janvier.

On peut aussi en verser le montant au compte 556-0191470-53 - "Cotisations - Club philatélique de Wavre". MERCI.

ECOLE DES JEUNES

La prochaine réunion de l'école des jeunes aura lieu le vendredi 31 janvier 1997 à partir de 17h.30, au local du club : premier étage de la Brasserie du Commerce, rue du Commerce, 26 à Wavre.

Renseignements : Alain Pipart - 010/22.37.79

SOUPER GASTRONOMIQUE

Le 30ème souper gastronomique du club philatélique de Wavre aura lieu le samedi 8 février 1997 à partir de 19h.30 au restaurant "La carte blanche", avenue Reine Astrid 8 à Wavre (à proximité du Fin Bec).

Deux menus sont proposés :

Menu A : Carpaccio de bœuf au Parmesan
Tournedos de saumon à l'estragon
Merveilleux

Menu B : Mousseline de truite saumonée aux fines herbes
Magret de canard aux pommes caramélisées
Gâteau au chocolat et crème anglaise

Participation : 1200 BEF tout compris (apéritif Kir vin blanc, 1/2 bouteille de vin et café)

Inscriptions jusqu'au mercredi 29 janvier auprès d'Alain Pipart (010/22.37.79)

ou en virant au compte 556-0191470-53 "Cotisations - club philatélique de Wavre". Ne pas oublier de préciser le menu choisi.

Parlons des carnets de circulation

Tout d'abord, merci aux membres qui s'efforcent de respecter les délais de transmission des carnets et qui complètent avec beaucoup de rigueur, les feuilles de prélèvement et les feuilles de route. Rassurons-nous, il s'agit de la grande majorité et il est certain que les quelques manquements sont dûs plus à une distraction passagère, qu'à une attitude désinvolte.

L'analyse de ces trois derniers mois nous permet de relever les points suivants :

1. Deux membres ont gardé plus que de raison, deux circulations. Il est évident que des impondérables peuvent se produire tels que des difficultés de déplacement, mais dans ce cas un petit coup de téléphone au suivant sur la liste arrange bien des choses. Qui refuserait, en effet, de porter aide à un ami philatéliste ?
2. Deux erreurs d'addition sur des feuilles de route mais, ce qui est remarquable, aucune sur les feuilles de prélèvement à quelques nuances près.
3. En effet, un membre a prélevé 2 timbres, n'a pas manqué de mettre son cachet dans les cases devenues vides... mais a omis de reprendre leur numéro et leur valeur sur sa feuille de prélèvement. Sans doute, l'addition était juste, mais il y avait cette petite distraction.
4. Le dernier point relevé est incontestablement le plus important. Un carnet de circulation présente une case vide. Elle était occupée par les timbres N° 1 à 7 de la poste aérienne du VATICAN. Si les vendeurs s'exposent à la perte accidentelle de certaines pièces, il paraît évident que cela ne doit être qu'une rarissime exception. Il serait donc de bon ton, si un de nos membres est dans la mesure de réparer cet incident, qu'il le fasse sans aucun complexe. En effet, nul n'est à l'abri d'une erreur de parcours.

Ces quelques lignes n'ont d'autre but que de créer un service de circulation performant où chacun, vendeur et acheteur, trouve son avantage dans l'exercice d'une procédure rigoureuse. Encore bravo à tous ceux qui font des parcours sans faute et bonnes trouvailles pour compléter vos collections.

B. Hanno

SOLILOQUE D'UN TIMBRE-POSTE

Je suis le plus grand voyageur du monde. J'ai parcouru la terre d'un pôle à l'autre, à travers tous les climats... par traîneaux de chien, à dos de chameau et de cheval, dans chaque pays, par mer et par transport aérien..., même par sous-marin, dirigeable et fusée.

Je suis la plus grande galerie d'Art et de portraits du monde. Les héros et héroïnes des mythologies posent à l'intérieur de mes quatre bords. Je suis le portrait des grands et des moins grands de tous les temps : rois et reines, pharaons et présidents, princes et princesses, poètes et patriotes, empereurs et explorateurs, athlètes, architectes, aviateurs, artistes et aventuriers, chefs de clan, inventeurs, médecins, musiciens et martyrs, dramaturges et écrivains, shahs, sultans, saints et pêcheurs. Même les formes disparues du Phénix, du dragon, du centaure et de la licorne apparaissent sur ma face.

Je suis la plus grande chronique de l'image du monde, son encyclopédie miniature. Je trace les cartes des communautés, des pays et des continents et révèle les paysages de chaque endroit éloigné de la terre. Je dépeins les montagnes et les vallées, les océans, rivières, lacs, chutes d'eau, geysers, ports, ponts et barrages, canoës indigènes, voiliers et transporteurs maritimes modernes, monuments et statues, châteaux, cathédrales, églises, missions, mosquées, temples et ruines diverses, et tous les types de transport, des automobiles aux zeppelins et des bateaux à vapeur aux vaisseaux de l'espace. J'esquisse toutes les sortes de sports, d'artisanats, de coutumes, de rites sacrés et de cérémonies, et presque toutes les variétés d'oiseaux, d'animaux, de poissons, de fruits et de fleurs.

J'encadre les horreurs des guerres, la bénédiction de la paix, les souffrances de l'immigration, l'épreuve de l'indigence et des flétrissures de la famine. J'ai illustré les aventures de Don Quichotte, les contes de fées pour les enfants et les légendes de toutes les civilisations. J'ai reproduit les symboles de l'Art et de la culture, des ressources naturelles et de l'industrie, de l'exploitation et du commerce, de l'agriculture et de l'architecture, et de toutes les tentatives humaines.

J'ai commémoré les expéditions et les voyages, les inventions, les découvertes et les créations qui donnèrent à la vie la peine d'être vécue.

Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont fascinés par moi. A travers mon infinie variété, ils ont découvert un agrément, une détente et un enchantement sans borne.

Et je ne suis qu'un **timbre-poste**.

(Traduit de l'américain)

C'est quoi ce timbre-là ?

(suite)

par Jean-Louis DECHESNE

CASTELLORIZO (ou CASTELLORISO)

Sur timbres du Levant français. Voir Dodécanèse.

La surcharge est parfois BNF Castellorizo, parfois O.N.F. Castellorizo ou O.F. Castelloriso (le tout la même année). BNF = Base navale française, ONF = Occupation navale française et OF = Occupation française.

CASTELROSSO

Sur timbres italiens ou timbres spécifiques (pour une série). Voir Dodécanèse. Il s'agit de l'île que les Français appellent Castellorizo.

CAVALLE

Sur timbres-poste français. Non ce n'est pas dans le Dodécanèse! Port de la Thrace sur la mer Egée. Un bureau français y fut ouvert le 1er janvier 1874. Il fut supprimé en août 1914, lorsque la ville fut annexée à la Grèce. Avant l'émission de timbres spécifiques, on utilisait des timbres-poste français oblitérés du cachet "gros chiffres" 5156, puis du cachet à date, puis des timbres-poste surchargés CAVALLE (Selon Yvert). Le catalogue Yvert, Tome 2, 1ère partie n'hésite pas à être en contradiction avec le Tome 3, 1ère partie. (C'est sans doute une application du commandement "Que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite"!) Dans ce dernier, au chapitre Grèce, il est indiqué qu'un bureau français a fonctionné à Cavalle de 1893 à 1911.

Selon Rossitter et Flower, déjà cités, Cavalle se trouve en Macédoine (dans la partie orientale devenue grecque). Selon Andreas Birken (Philatelistischer Atlas des Osmanischen Reiches, Philatelic Atlas of the Ottoman Empire, Devleti Osmaniye Filatelik Atlasi, à compte d'auteur, Hamburg, 1992, 334 p.)

Cavalla (qui serait l'appellation officielle française) se trouvait dans le Sandjak de Drama (Sandjak = province turque) et Coles et Walker, déjà cités, ajoutent qu'il se trouvait dans le Vilayet (Vilayet = vice-royauté ou gouvernement général turc) de Salonique ou Selanik (forme turque du nom), actuellement Thessaloniki (en grec).

Selon le dictionnaire Robert des noms propres, Cavalla se trouve en Macédoine et Thessalonique est la forme ancienne (cf. l'épître aux Thessaloniciens) et actuelle de la ville que les Turcs ont appelée Salonique. Thrace et Macédoine ont eu des frontières très changeantes au cours de leur histoire plurimillénaire. Cette macédoine géographico-historique a laissé des traces. Aussi, si un de mes chers lecteurs a d'autres sources d'information, qu'il me les signale.

Pour les marcophiles vicieux, je signale à toutes fins utiles que Cavalla a été bulgare pendant quelques mois entre la 1ère et la 2ème guerres balkaniques (officiellement terminées par les traités de Londres -30/5/1913- et de Bucarest -28/7/1913-. Le premier qui me montrera une bonne oblitération de Cavalla sur timbre bulgare aura droit à ma considération distinguée.

CCCP

Ce ne sont pas des caractères latins, mais cyrilliques équivalant à SSSR. Voir plus loin lorsque nous aborderons les inscriptions en caractères cyrilliques (d'ici à quelques années si je maintiens le rythme et si le Bulletin du C.P.W. m'accorde encore l'hospitalité).

CECHY A MORAVA

Forme tchèque de "Bohême et Moravie". Voir ci-dessus à "Böhmen und Märhen".

CEFALONIA e ITACA

Sur timbres grecs. Occupation italienne des îles grecques de Céphalonie et Ithaque en 1941. Ces deux îles font partie des îles Ioniennes. Elles reçurent des masses de timbres surchargés "Italia/Occupazione Militare/Italiana isole/Cefalonia e Itaca" catalogués dans le Sassone. Ils étaient à l'usage quasi exclusif des vaillantes troupes italiennes dont la correspondance n'était pas très abondante. La majorité des exemplaires utilisés ont reçu des oblitérations de complaisance et les timbres sur lettre ayant réellement passé par la poste sont très rares (dixit Sassone). Et c'est assez logique puisque les troupes bénéficiaient de la franchise de port.

Les variétés de surcharge abondent. Ces timbres émis à partir du 15 mai 1941, ont été suivis, le 1er septembre de la même année, par des timbres italiens surchargés "Isole Jonie" appelés à servir dans toutes les îles Ioniennes.

CESKA REPUBLIKA :

République Tchèque. Les constituants de l'ancienne Tchécoslovaquie ayant divorcé à l'amiable, la partie occidentale s'appelle désormais la République Tchèque depuis le 1/1.1993.

CESKOSLOVENSKO : Tchécoslovaquie

CONSTANTINOPLE

Sur timbres russes. Voir Levant Russe (A noter que la surcharge est en caractères latins).

COO

Sur timbres italiens. Voir Dodécannèse. (Il ne s'agit pas de la cascade, bande d'ignorants

La Hongrie des territoires perdus

(Minicauserie du 21 novembre 1996)

La géopolitique est un pan immense de l'histoire de l'humanité. Le plus souvent, elle a été sources de bien des malheurs.

Pour l'historien des postes que parfois nous sommes, il est indispensable de connaître de manière la plus approfondie, quelques segments des mouvances du passé.

Si nous nous limitons au simple constat de l'élasticité de bien des frontières politiques d'un pays, une simple juxtaposition de celles-ci permet une vision, parfois surprenante des changements opérés.

Ainsi par exemple, celle ou celui qui collectionne les timbres détachés ou sur plis d'un pays comme la Hongrie devra, pour ne citer que cet événement-là, avoir de bonnes connaissances des effets géopolitiques du TRAITE de TRIANON.

TRAITE DE TRIANON (04 juin 1920)

Traité qui régla, au lendemain de la première guerre mondiale le sort de la Hongrie.

But recherché : affaiblir une puissance de l'Europe Centrale, potentiellement importante sur le plan militaire.

Espoir au niveau des nations de trouver un équilibre.

Dans les faits, la Hongrie subit un démembrement très important qui se traduit par la perte des territoires suivants :

- SLOVAQUIE : région qui avec la BOHEME-MORAVIE et la RUTHENIE subcarpatique, permet la création de la nouvelle TCHECOSLOVAQUIE.
- RUTHENIE : (voir Slovaquie)

A partir de 1945, cette région fait partie de l'U.R.S.S.

- TRANSYLVANIE : cédée à la Roumanie.
- BANAT : région partagée entre la Hongrie, la Roumanie et la Yougoslavie.
- CROATIE : territoire cédé à la Serbie, ensuite et peu de temps après, transféré à la Yougoslavie.

Depuis et jusque récemment, d'importantes modifications ont secoué la plupart des régions citées.

Remarque : jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, la Hongrie était liée à l'Autriche (Empire Austro-Hongrois). En février 1867, une constitution séparée pour la Hongrie fut accordée et un gouvernement autonome autorisé avec toutefois, des droits très limités. 18 mois plus tard, l'Empereur François-Joseph I d'Autriche devint roi de Hongrie (double monarchie)

Pour en revenir à notre passion, en regardant au-delà du simple timbre-poste, nous pouvons multiplier notre plaisir par l'infini et, chacun de nous constatera qu'il ne s'agit plus alors d'un passe-temps parfois qualifié de puéril.

CHALLENGE PHILATELIQUE « ROGER MIESSEN »

RÈGLEMENT PARTICULIER

1. La présente épreuve ne comportera qu'une seule discipline : La philatélie thématique.

Le thème aura obligatoirement le Brabant-Wallon comme sujet.

(Exemple : Les cours d'eau du Brabant-Wallon)

Il a été décidé d'imposer par participant un nombre
de 12 feuilles (A4) ou 16 feuilles (21x26), plan y compris.

Sont tolérés mais pas nécessairement appréciés, par collection, un document autre que philatélique, une carte maximum et un F.D.C.

Chaque document exposé doit avoir un rapport direct avec le thème choisi et comporter une information thématique aisément perceptible.

Chaque feuille sera composée de façon à ne pas mélanger les timbres neufs et oblitérés.

La collection doit comporter un maximum de diversité de matériel, à savoir :
trois types de matériel :

- des timbres, vignettes d'affranchissement, blocs feuillets, carnets.
- des plis, lettres, cartes illustrées, entiers-postaux, documents postaux.
- des fragments, flammes.

2. Les bulletins d'inscription doivent parvenir pour le 1 mars 1997 au plus tard à :

- Monsieur D. Guffin, 103, Ch des Carriers, 1370 Jodoigne.

Pour rappel, il n'est admis qu'une collection par membre ou cercle participant.

3. Appréciation des travaux.

Les travaux seront exposés les 3 et 4 mai 1997 lors de la prévente de la série « Judo » organisée par le Club Philatélique de Jodoigne et appréciés par :

- un représentant de chaque Cercle participant qui ne cotera pas la participation de son Cercle ou des membres de son Cercle ;
- une ou plusieurs personnes étrangères aux Cercles participants.

L'appréciation des collections se fera sur base des critères suivants :

40 pts		pour la présentation,
60 pts	{ 30 pts	pour le développement du sujet,
	{ 30 pts	pour l'originalité du sujet,
60 pts	{ 30 pts	pour la diversité du matériel,
	{ 30 pts	pour l'état et la qualité des pièces,
40 pts		pour la recherche philatélique et la rareté des pièces.

4. Attribution du trophée.

Le trophée sera attribué au cercle ayant obtenu la collection la mieux cotée.

En cas d'ex-aequo, les collections seront départagées en fonction du plus grand nombre de points obtenus dans la catégorie « recherche philatélique ».

5. Les décisions du jury sont sans appel.

CHALLENGE PHILATELIQUE

« ROGER MIESSEN »

organisé par le Club Philatélique de Jodoigne.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le soussigné, (nom ou Cercle).....

Adresse.....

Membre du Cercle Philatélique de.....

déclare avoir pris connaissance des dispositions du règlement relatif au Challenge Philatélique « R. Miessen », les accepte, s'y conforme et participe à la dite épreuve.

Les travaux y relatifs sont à assurer pour la somme de

Ils seront remis ou exposés par mes soins le vendredi 2 mai à partir de 17 h. et repris le dimanche 4 mai après 17 h.

Fait à

le

Signature

Visa du président du Cercle Philatélique d'affiliation.

1875-1895

L'ARRETE ROYAL DU 14/06/1876 MODIFIE LA CLASSIFICATION DU BUREAU CELUI CI DEVIENT UNE PERCEPTION DE 2^{ème} CLASSE.

L'ORDRE DE SERVICE 15 DU 29/02/1875 ABOGE L'UTILISATION DES CACHETS A DATE DOUBLE CERCLE : "... NOUVEAU TIMBRE AVEC INTERIEUR CARRE PORTANT AU BAS DE L'EXERGUE UN MILLESIME DONT LES DEUX PREMIERS CHIFFRES SONT FIXES. CONTRAIREMENT A LA DISPOSITION ADOPTEE POUR LES CARACTERES MOBILES EN USAGE, LES NOUVEAUX BLOCS DOIVENT ETRE PLACES DANS L'ORDRE FIGURE CI-DESSOUS :

15
JANV.
7-M

LES CACHETS A DATE OBLITERANTS SONT DU TYPE SIMPLE CERCLE A CARACTERES MOBILES SUR QUATRE LIGNES : JOUR EN CHIFFRES

MOIS EN LETTRES

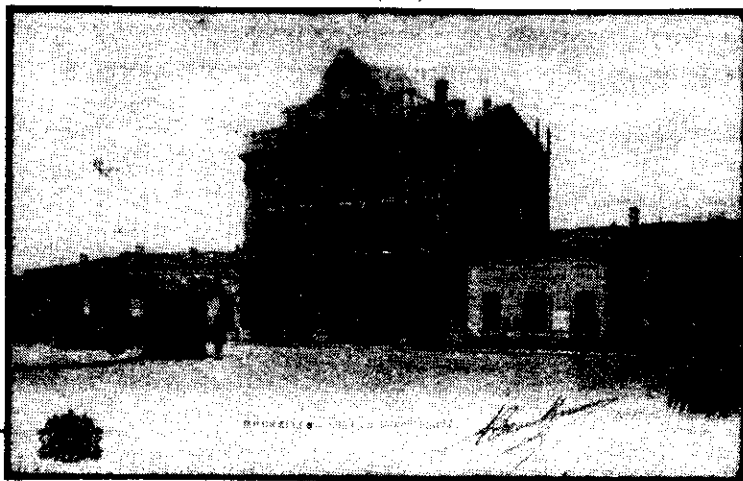
HEURE EN UN CHIFFRE ET UNE LETTRE

ANNEE EN CHIFFRES (LES DEUX PREMIERS SONT FIXES)

LA DENOMINATION DU BUREAU EST ABREGEE SOIT EN :

BRUXELLES (LUX.)

BRUXELLES (LUX)



BRUXELLES (LUXEMBOURG)

PAR L'ARRETE ROYAL DU 14/06/1876, LE BUREAU DE POSTES ETABLIT PLACE DU LUXEMBOURG

DEVIENT UNE PERCEPTION DE 2^{ème} CLASSE ET GARDE SA DENOMINATION ORIGINELLE.

TYPE 5 : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 23 MM

CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM

BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR - MOIS - HEURE)

MOIS EN LETTRES DROITES - HEURE (CHIFFRE SUIVIT DE M OU S)

MILLESIME COMPLET EN EXERGUE (LES DEUX PREMIERS CHIFFRES SONT FIXES)

DENOMINATION ABREGEE EN : BRUXELLES (LUX.)

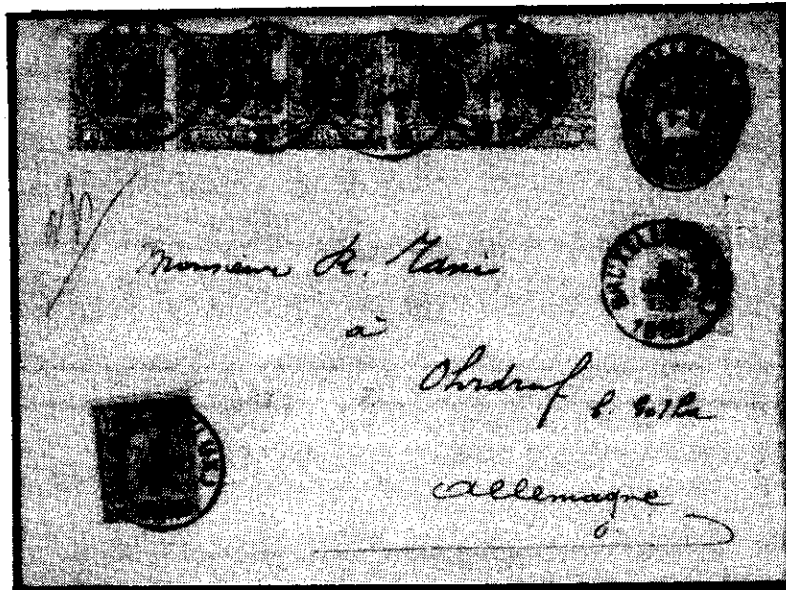
POINT APRES "LUX"



CARTE-CORRESPONDANCE (NUMERO 12) EXPEDIEE LE 8/01/1879 VERS LILLE (FRANCE).

TARIF DU 01/01/1876 AU 28/02/1921 : 0,10 Fr

TYPE 5 : POINT APRES "LUX"



ENVELOPPE (NUMERO 4) D'UN POIDS MAXIMUM DE 30 GR. (DOUBLE PORT) AVEC AFFRANCHISSEMENT COMPLEMENTAIRE EXPEDIEE LE 9/01/1889 VERS OHRDRUF (ALLEMAGNE)

TARIF DU 01/07/1875 AU 30/06/1892 : JUSQUE 15 GR. : 0,25 Fr.
DE 15,1 A 30 GR. : 0,50 Fr.

TYPE 5 : POINT APRES "LUX"



CARTE-LETTRE (NUMERO 9) EXPEDIEE LE 20/05/1895 VERS GAND.

TARIF POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE : 0,10 Fr (TARIF DU 01/11/1879 AU 30/06/1909)

TYPE 5 a : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 23 MM

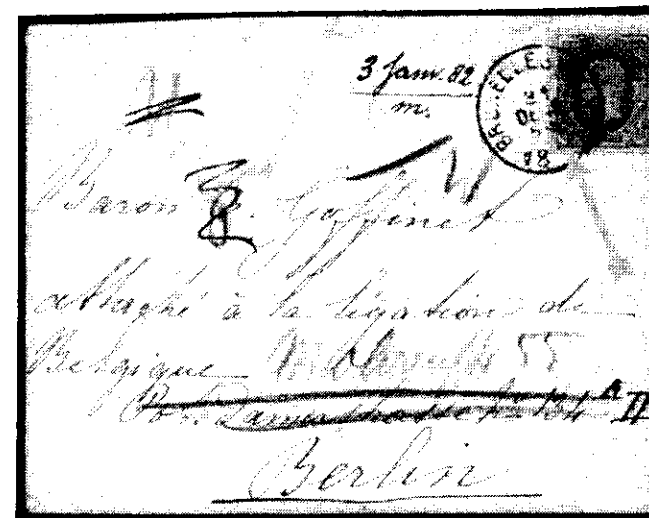
CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM

BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR - MOIS - HEURE)

MOIS EN LETTRES DROITE - HEURE (CHIFFRE SUIVIT DE M OU S)

MILLESIME INCOMPLET EN EXERGUE (LES DEUX PREMIERS CHIFFRES FIXES

SONT PRESENTS)



LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS MAXIMUM DE 15 GR. EXPEDIEE VERS BERLIN LE 31/12/1881.

TARIF DU 01/07/1875 AU 30/06/1892 : JUSQUE 15 GR. : 0,25 Fr.

BRUXELLES (LUXEMBOURG)

TYPE 5 b : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 23 MM
 CARACTERES "ANTIQUES" DE 3,5 MM
 BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR - MOIS - HEURE)
 MOIS EN LETTRES DROITES. - HEURE (CHIFFRE SUIVIT DE M OU S)
 MILLESIME COMPLET EN EXERGUE (LES DEUX PREMIERS CHIFFRES SONT FIXES)
 DENOMINATION ABREGEE EN : BRUXELLES (LUX)

PAS DE POINT APRES "LUX"



LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS MAXIMUM DE 15 GR. EXPEDIEE LE 8/07/1889 VERS GAND.

TARIF DU 01/11/1879 AU 30/06/1909 : JUSQUE 15 GR. : 0,10 Fr

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 16 JANVIER 1997

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
BELGIQUE		
LOT 1	: 1 PRECURSEUR DE TERMONDE A JEMEPPE (LIEGE) DU 18/5/1841 PORT 6 DEC. GRIFFE "SR" HERLANT TYPE 34	250
LOT 2	: 1 L. DE WAVRE A GAND DU 13/12/1867 T.P. 17 (2) OBL. LOS. POINTS 393 TARIF EXACT	150
LOT 3	: 1 C.P. DE ? A SCHAERBEEK DU 14/9/1911 T.P. 81 OBL. AMBU- LANT QUIEVRAIN - ANTWERPEN (ANVERS)	80
LOT 4	: 2 L. DE BXL A BERN (SUISSE) TARIFS EXACTS - 02/03/1920 T.P. 141 (S/L 250) - 21/10/1920 T.P. 137 ET 140	70
LOT 5	: 1 L. DE DIEST A BXL DU 30/6/1926 T.P. 200 (S/L 200) TARIF EXACT (DERNIER JOUR DU TARIF)	70
LOT 6	: 1 RECU DE 26,25 Fr. CREE A BXL LE 19/12/1938 T.P. 419 ET 427 TARIF EXACT	75
LOT 7	: 1 L. REC. DE BXL A BOITSFORT DU 12/10/1937 T.P. 457 A ET 457 B OBL. SALON ALIMENTATION	100
LOT 8	: 3 L. TARIF FACTURE PERIODE 1946 T.P. 422 - 712 - 714 ET 715 TARIFS EXACTS	75
LOT 9	: 1 L. EXPRESS DE KORTENBERG A BXL DU 16/5/1946 T.P. 691 ET 696 TARIF EXACT	100
LOT 10	: 1 L. PAR AVION DE BXL A LEOPOLDVILLE DU 24/1/1959 T.P. 924 - 1064 - 1065 (2) TARIF EXACT POUR I L. DE 30 Gr.	80
LOT 11	: 28 DOC. (C.P. OU IMP.) T.P. 851 - 853 - 967 - 971 - 973 979 - 994 - 997 - 1011 - 1020 - 1027 - 1038 - 1039 - 1047 1055 - 1098 - 1122 - 1131 - 1133 - 1140 - 1175 ET 1384 TOUS SEULS SUR DOC. TRES INTERESSANT POUR OBL. ET TARIFS	250
LOT 12	: 1 TALON DE MANDAT POSTE SERVICE INTERIEUR MONTANT 1000 Frs DU 1/2/1973 T.P. 1585 OBL. VISE + GRIFFE BUREAU + NUMERO MATRICULE	70
BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX		
LOT 13	: 40 CARTES-LETTRES (17 N° 5 ET 23 N° 6) LOT INTERESSANT POUR OBL.	200
LOT 14	: 40 CARTES-LETTRES (8 N° 6, 2 N° 7, 15 N° 9 ET 15 N° 10) LOT INTERESSANT POUR OBL.	200
BELGIQUE FEUILLETS NOIR/BLANC		
LOT 15	: 1 FEUILLET "COMPAGNIE D'OSTENDE 1974 T.P. 1682	60
LOT 16	: 1 FEUILLET THEMABELGA 1977 T.P. 1794	75
BELGIQUE TELEGRAMMES		
LOT 17	: 5 TELEGRAMMES PHILANTHROPIQUES (A 12, B 8, B 10, B 11, ET B 15)	100

<u>BELGIQUE C.C.P.</u>		
LOT 18 : 1 ASSIGNATION POSTALE DE 481,75 Fr. DE BXL (C.C.P.) A DEF- TINGE DU 20/5/1953 OBL. "ARRIVEE" DEPTINGE 21/5/1953 DEPOT RELAIS (DELFOSSSE B) + OBL. POUR ACQUITTEMENT GERAARDSBER- GEN 28/5/1953 DOC PEU FREQUENT	200	
<u>BELGIQUE TAXE</u>		
LOT 19 : 1 C.P. DE BXL A BXL DU 24/6/1948 "PORT PAYE PAR DESTINA- TAIRE TAXEE PAR T.Tx. 35 ET 43	75	
<u>MAROC FRANCAIS</u>		
LOT 20 : 1 L. DE CASABLANCA A VERVIERS DU 2/4/1940 T.P. 135 ET 188 (DEFECTUEUX) TAXEE LE 9/4/1940 A VERVIERS PAR T.TX. 36 BANDE CENSURE + CACHET CENSEUR	175	
<u>ALGERIE</u>		
LOT 21 : 1 C.P. DE BOUZAREA A GAND DU 20/7/1904 T.P. 111 (2) TAXEE LE 23/7/1904 A GAND PAR T.Tx. 5 ET 6	75	
<u>ISRAEL</u>		
LOT 22 : 4 F.D.C. "15ième CONGRES INTERN. VILLES ET POUVOIRS LOCAUX T.P. 79 (2) - 134 - 135 - 151 (TABS) - 152 (TABS) ET P.A 19	300	
<u>liers vols, VOLS SPECIAUX,....</u>		
LOT 23 : 1 L. D'ATHENES A LEOPOLDVILLE DU 14/12/1962 T.P. 740 lière LIAISON ATHENES LEO PAR BOEING SABENA	200	
LOT 24 : 2 FEUILLETS SOUVENIRS NUMEROTES DU SALON INTERNATIONAL DE L'AERONAUTIQUE DU 4 AU 20 JUILLET 1947 T.P.Aér. 21 A - 22 A - 23 A - 18 A - 19 A - 20 A	100	
<u>LITTERATURE</u>		
LOT 25 : LES CACHETS A POINTS DE BELGIQUE PAR H. KOOPMAN	250	

26. BELGIQUE : 1329/32, 1337/39	**	118	47
27. 1329/32 + 1344/47		110	44
28. 1372/73 + 1391/93 + 1427/31		134	54
29. 1470/73 + 1492/95		135	54
30. 1519/22 + 1532/35		147	59
31. 1532/35 + 1539/40		110	44
32. 1547/48 + 1557/60		113	45
33. 1571/72 + 1588 + 1590		100	40
34. 1599/1600 + 1605/07		110	44
35. 1627/35 (10)		2500	1020
36. 1627/35 (20)		5200	2040
37. 1921/22 (2)		160	65
38. 1940/43		150	60
39. 1955/57		110	45
40. 2023 + 2127 + 2137 + 2236		1000	415
41. 2031/33		220	90
<hr/>			
42. BELGIQUE : BF 36/37	**	300	120
43. BF 35		100	30
44. 1287/89 + 1304/05 + 625/27		113	45
45. 1278/80 + 1281/83 + 1286 + 1307/12		157	65
46. 623/24 (4)		1400	560
47. 1147/49		275	110
48. idem		275	110
49. 1139/46		510	205
<hr/>			
50. BULGARIE : 3324/29	**	30	60
51. St-THOMAS: 1099/1103		78	155
52. TANZANIE : 263/66		75	150
53. USA : 201b	*	50	75
54. CONGO-BELGE : 339/40	**	350	140
55. 329/36	ob.	400	100
56. BELGIQUE : PO 567/73	**	150	65
57. CF 291/93		100	40
58. PA 12/13		120	50
59. 2340/43		245	95
60. 2332/35		180	70
61. 2320		350	140
62. 2318/19		130	50
63. 2312/14		175	70
64. BF 33		220	95

65.	BELGIQUE : BF 13	**	300	120
66.	BF 14	*	250	100
67.	BF 17		175	70
<hr/>				
68.	BELGIQUE : 17 (2)	ob.	160	60
69.	114	*	850	250
70.	173	**	600	220
71.	323		2800	1000
72.	293/98	*	1600	480
73.	308/14		2000	520
74.	353/55		1500	400
75.	456/57 + A/B	**	710	300
76.	466/70		800	300
77.	537B		250	100
78.	538/46		370	150
79.	547A/55A		600	240
80.	647/49		445	180
81.	737/42		1075	450
82.	756/60		1100	480
83.	979/85		2350	920
84.	1039/45		500	200
85.	1053/62		360	150
86.	1076/81		525	210
87.	1082/88		500	200
88.	année 1972 complète		1043	400
89.	CF 368 + 374/75 + 377		860	300
90.	BF 7	ob.	650	200
91.	BF 8		750	230
92.	BF 35/44	**	750	320
<hr/>				
93.	BELGIQUE : 6	ob.	400	80
94.	7		300	60
95.	15		200	40
96.	306	*	350	90
97.	FRANCE : 28	ob.	50	50
98.	53		60	60
99.	56		45	45
100.	113		60	60
<hr/>				
101.	BELGIQUE : 411/18	**	1000	400
102.	639/40		250	100
103.	876/78	*	750	300

104.	BELGIQUE : 976	**	200	75
105.	1022/24		107	43
106.	1121/25		115	45
107.	1176/81		720	290
108.	1182/87		365	145
109.	1121 + 1131/32 + 1410/12		105	45
110.	1435 + 1547/48 + S71PPH		103	45
<hr/>				
111.	BELGIQUE : 81/83	**	3500	1400
112.	189		120	45
113.	254/57		900	375
114.	293/98		4200	1800
115.	308/14	ob.	2000	500
116.	386/89	**	2200	950
117.	407/09		540	240
118.	436		2400	1000
119.	466/70		800	325
120.	478		1300	550

Les lots 121 à 139 font l'objet d'une vente spéciale d'une collection qui nous a été remise par la fille d'un ancien collectionneur.

Nous avons regroupé les lots et établi un prix de départ nettement en dessous de la valeur réelle.

Nous vous invitons à examiner ces lots avant le début de la réunion. Des chopins à faire... pour les longues soirées d'hiver...

121.	1 album DAVO France : timbres ** entre 1965 et 1981	**	1900	1800
122.	1 boîte carnets et BF BELGIQUE - obl. 1er J.		-	150
123.	1 classeur timbres obl. - principalement France et divers		-	300
124.	Belgique : 22 feuillets-souvenir ob. 1er J.		-	200
125.	Belgique : 3 feuillets-souvenir ob. 1er J. 583/92 - 603/12 - 631/38		-	100
126.	Belgique : 1 album DAVO Tome II neuf - Années 1950/1982		-	500
127.	Belgique : 1 album DAVO 1849 à 1965 + qqes. timbres obl.		-	500
128.	Belgique : 5 carnets ** (1 - 10 - 14 - 15 (2x))		585	200
129.	Belgique : 39 FDC + C.M. + FDC soie principalement J.O. 1976		-	200

130.	Belgique : Vignettes d'affranchissement 24 enveloppes avec vignettes d'affr. /FDC	900	200
131.	1 album Belgique DAVO entre 1962 et 1982 tous ** - presque complet y compris BF	23000	5800
132.	1 classeur timbres obl. Monde entier, principalement Chine, Belgique	-	300
133.	1 classeur Monde entier ob. : centaines de timbres principalement Suisse, Congo...	-	300
134.	1 classeur Monde entier obl. Thématique animaux, fleurs, etc...	-	300
135.	1 classeur Belgique obl. : émissions entre 1990 et 1995 y compris BF, carnets - obl. 1er J.	-	400
136.	1 classeur : centaines de timbres obl. pays de l'Est + Chine + Japon	-	400
137.	1 classeur avec centaines de timbres obl. principalement France.....	-	400
138.	1 boîte contenant 375 feuillets Administration des Postes entre 1970 et 1990 (presque complet) Tous timbres obl. 1er J.....	22000	2200
139.	1 boîte timbres tous pays	-	150